



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE
CONVOCAZION

23/04/2026

DATE D’AFFICHAGE

23/04/2026

NOMBRE DE
CONSEILLERS

| | |
|-------------|----|
| EN EXERCICE | 23 |
| PRESENTS | 21 |
| VOTANTS | 22 |

N° 2026-068-15

L’an deux mille vingt-six,
le Mercredi vingt-neuf avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie,
en séance publique, sous la présidence de Monsieur Franck PERO, Maire
Etaient présents :

Franck PERO, Anne COUPLEZ, Pierre ARMAND, Isabelle AMARIGLIO, Bastien BODOT, Hélène FAVART, Joseph MASSARD, Hélène CALAC, Jean-Pierre LONCQ, Guillaume BRIERE DE LA HOSSERAYE, Mylène BEYAERT, Christian COURTES, Alain PLAIDEAU, Fatima RYARE, Jean-Louis ESTELLON, Ingrid DUPUIS, Johanna GUARCH-FERRER, Elsa BANCET, Ludovic BAUDISSION, Florian DARMANDE et Djimmy GABURRI.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents avec pouvoir :

Sylvie BASTIDE, a donné procuration à Bastien BODOT.

Absents :

Martine BOLIN-SIMIAN

Madame Isabelle AMARIGLIO a été élue Secrétaire.

OBJET :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE (BUDGET PRINCIPAL) DE L’ANNÉE 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de Budget Primitif de la Commune (budget principal) de l’année 2026, établi suivant le plan comptable M57. Il s’équilibre tant en recettes qu’en dépenses aux sommes de :

A la section de Fonctionnement : 3 617 034,41 €uros

A la section d’Investissement : 6 824 990,00 €uros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l’unanimité d’approuver, au niveau du chapitre, ce projet de Budget présenté.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Suivent les signatures

Pour copie conforme et certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission et de la publication le 04 Mai 2026.

Le Maire,

